

Accès à l'espace de projet

Seuls les employés de l'entreprise propre peuvent s'inscrire en tant qu'utilisateurs. Les accès à l'espace de projet pour les tiers (autres employés, personnes externes à l'entreprise, planificateurs, partenaires, etc.) doivent être autorisés dans l'espace de projet sous la rubrique 'Accès'. Il existe la possibilité de définir si le participant peut passer des commandes aux frais pris en charge dans le cadre du projet ou à ses propres frais. De même, ses droits jusqu'au niveau de dossier peuvent être définis.

